

Aux investisseurs  
d'ASSETIMMO  
Fondation de placements immobiliers

Zurich, 18 juin 2015/fgi

## **Informations sur l'assemblée ordinaire des investisseurs du 17 juin 2015**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales décisions prises lors de l'assemblée ordinaire des investisseurs du 17 juin 2015.

### **Comptes annuels**

ASSETIMMO a une fois de plus bouclé un exercice satisfaisant.

L'assemblée générale a accepté toutes les propositions du conseil de fondation et donné décharge à cet organe. Elle a également approuvé les comptes annuels des deux groupes de placement, le compte administratif de la fortune de base ainsi que les propositions relatives à l'affectation du résultat.

Le conseil de fondation et la direction saisissent l'occasion de vous remercier de votre confiance.

Le conseil de fondation a décidé de verser les distributions suivantes:

	Distribution	Rendement net	Rendement total
Groupe de placement W (imm. d'habitation)	CHF 18.20	3.99%	5.58%
Groupe de placement G (imm. commerciaux)	CHF 16.70	4.50%	4.38%

### **Réinvestissement sans frais de la distribution**

Durant l'exercice écoulé, aucune possibilité de placement substantielle ne s'est présentée pour les deux groupes de placement. C'est pourquoi le conseil de fondation renonce à réinvestir les distributions.

Composition du conseil de fondation jusqu'à la réélection ordinaire en 2016

Retrait du conseil de fondation

M. Fritz Fischer s'est retiré du conseil de fondation.

Réélection du conseil de fondation

Jusqu'à la réélection ordinaire prévue en 2016, la composition du conseil de fondation se présentera comme suit :

Mme Sara Gabriel  
M. Ernst Brupbacher  
M. Thomas Bühlmann  
M. Kurt Egli  
M. Andres Haueter  
M. Jean Eric Hiltbrunner  
M. Reto Hintermann  
M. Markus Meyer  
M. Urs Niklaus  
M. Dominik Peterson

Élection de l'organe de révision

BDO AG a été nommé en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2015/2016.

**Nouveau règlement de fondation**

L'assemblée des investisseurs a adopté la modification du règlement de fondation. La cession de parts des groupes de placement entre les investisseurs est désormais autorisée. Nous renvoyons à la lettre d'information expédiée par courrier séparé aux investisseurs.

Avec nos meilleures salutations

ASSETIMMO  
Fondation de placements immobiliers



Kurt Egli  
Président



Markus Strauss  
Directeur